

comme lui, à qui il avait cédé son cabinet et sa clientèle, et qui était tout disposé, disait-il, à remplir les engagements que son père avait pris.

Cela suffisait à M. de Savenay. Il se présenta chez Morinval fils, en qui il rencontra un homme obséquieux, tout farci de protestations serviles.

Le gentilhomme réclama durement et simplement ses quatre cent mille francs ; mais le fils avait été endoctriné par le père, dans l'intervalle. Après avoir déclaré d'abord que les Morinval n'avaient qu'une parole, il ouvrit son cartonnier à la lettre S et en tira un dossier, qu'il feuilleta jusqu'à ce qu'il eût mis la main sur un morceau de papier blanc, jauni par le temps, et insinuant en apparence.

—Voici, dit-il alors, le brouillon du reçu que vous avez rédigé vous-même il y a vingt ans. Ayez l'extrême bonté d'en prendre connaissance.

Et il s'inclina avec une politesse légèrement ironique.

Le baron se rappelait parfaitement la teneur du reçu qu'il avait préparé. D'ailleurs il avait en poche celui que Morinval père avait copié sur le modèle.

Il ne daigna donc pas jeter les yeux sur la feuille de papier que lui tendait l'homme d'affaires.

—Eh bien ! fit-il en se croisant les bras.

—Puisque monsieur le baron a si bonne mémoire, il y a une clause du reçu qu'il ne peut pas avoir oubliée, dit Morinval.

—Laquelle, je vous prie ?

—C'est celle dans laquelle il est dit que cette somme de quatre cent mille francs vous sera restituée dans le courant de l'année qui suivra la première acclamation.

—En effet, je me souviens.

—A la bonne heure ! Alors, monsieur le baron a certainement voulu prévoir, par cette clause, le cas où mon père n'aurait pas quatre cent mille francs à lui verser du jour au lendemain. Or, c'est précisément ce qui arriva. Nous n'avons pas, nous n'avons jamais, et il est rare même que personne ait pareille somme en caisse.

—Mais vous en avez les titres en valeurs mobilières, fit observer le baron. Votre père me les a montrés jadis.

—Sans doute, monsieur, mais si nous vendons ces valeurs pour vous rembourser, nous perdrons près de moitié sur le chiffre de l'obligation, et vous ne voulez pas nous ruiner.

—Eh ! je ne vous demande pas de vendre, répliqua le gentilhomme, que la colère commençait à gagner. Remettez-moi ces titres avec leurs bordereaux d'achat, et je vous les reprends au prix que vous les avez payés. C'est donc moi qui perdrai la différence entre le prix d'acquisition et celui qui est coté à la Bourse.

—Je vous comprends, dit Morinval en se redressant fièrement ; mais une semblable opération serait en contradiction choquante avec notre manière d'agir habituelle. Nous vous devons quatre cent mille francs, monsieur, nous vous rendrons quatre cent mille francs.

—Malgré moi ? C'est trop fort ! s'écria le baron à bout de patience.

—Malgré vous, s'il le faut, oui, monsieur, répondit l'homme d'affaires sans se déconcerter. Il me semble, continua-t-il d'un air pincé, que vous devriez nous savoir gré de notre délicatesse.

—Je ne vous ai aucun gré de quoi que ce soit, dit le gentilhomme qui se contenait à grand-peine. Je vous ai confié ma fortune ; vous l'avez administrée, c'est vrai, mais vous avez prélevé, tous les semestres, sur mes revenus, les honoraires qui vous étaient dûs. Par conséquent, je ne vous ai pas d'obligation. Rendez-moi mes titres et que tout soit dit.

—Puisque monsieur le baron le prend sur ce ton-là, fit doucement Morinval, je me sens plus à l'aise pour lui répondre. C'est aujourd'hui le 30 avril 1851, je ne rendrai les quatre cent mille francs que le 29 avril 1852. J'ai un an de répit pour faire cette restitution, je le réclame.

Le baron se leva, pâle de courroux, jeta sur Morinval un regard menaçant, et s'éloigna sans prononcer un mot.

Il revint à Vevey, bien décidé à y passer l'année qui allait s'écouler avant l'époque du remboursement de sa créance.

Son fils Hector était marié depuis deux ans à une jeune fille de noblesse française, émigrée comme lui, fort jolie, très distinguée, admirablement élevée, mais qui ne lui avait guère apporté plus de quarante mille francs de dot.

Le baron raconta à son fils comment Morinval avait accueilli ses réclamations et le mit au courant de ce qu'il avait fait.

Il était évident pour lui que l'homme d'affaires n'avait plus en portefeuille les titres qu'on lui demandait. Sans doute, pressant la Révolution, il les avait convertis en espèces. et, avec cet argent, trafiquait à la Bourse.

—Décidément, conclut le gentilhomme, ce Morinval est un plat coquin. Je me tiendrai sur mes gardes.

Il ne se trompait pas dans ses conjectures.

Alfred Morinval, fils et successeur de Charles-Amédée Morinval, avait eu une jeunesse passablement accidentée.

Quant à M. de Savenay, l'insuccès de son voyage à Paris l'avait profondément attristé. Eprouvé déjà par vingt et un ans d'exil, il tomba dans une mélancolie noire, à laquelle les soins de son fils Hector et les attentions de sa bru ne purent l'arracher.

Il restait presque toujours étendu dans un fauteuil, qu'il avait commandé, dont il avait donné lui-même les dimensions, et qu'il faisait rouler le plus souvent devant la fenêtre ouverte.

Enfin, un beau soir, en sortant de table, il chancela comme un homme ivre. C'était une congestion cérébrale qui se déclarait.

La paralysie envahit instantanément le corps et lui enleva la parole.

Le lendemain, en dépit de saignées abondantes et de sinapismes violents, il expira sans avoir repris connaissance.

Son fils Hector héritait donc, naturellement, du titre et de la fortune du baron de Savenay. Aussi s'occupait-il très-activement de recueillir tous les papiers de son père.

Il y trouva un titre de rente française, représentant un revenu de quatre mille cinq cents francs, des lettres, des notes, une lettre autographe du comte de Chambord ; mais il ne trouva point le reçu signé par Morinval !

Le nouveau baron de Savenay fouilla les tiroirs de tous les meubles, interrogea toutes les cloisons, se livra pendant un mois dans la chambre paternelle aux plus actives et aux plus patientes recherches... Il ne découvrit rien.

Pourtant le moment de la restitution approchait. La sommation adressée par huissier à Morinval, sommation dont le baron retrouva l'original, portait la date du 29 avril comme un dernier délai. Or, le défunt avait rendu l'âme le 17 mars ; quinze jours de minutieuses investigations n'avaient amené aucun résultat, le mois d'avril était commencé, il fallait bien prendre un parti.

Le baron fit soigneusement emballer tout son mobilier, arriva à Paris et loua un appartement.

—A Paris, pensait-il, je trouverai bien un ébéniste qui mettra la main sur cet impénétrable cachette.

Les recherches recommencèrent donc avec plus de soin, s'il est possible, qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. On pourrait dire de chaque meuble qu'il fut disséqué par le plus habile ouvrier de la capitale.

Hélas ! tant d'argent, de peines, de journées furent dépensés en pure perte. Le 29 avril, à midi, le baron n'avait pas trouvé ce qu'il cherchait.

Il se rendit rue des Moulins, chez Morinval.

—Monsieur, fit le gentilhomme avec embarras. je viens..

—Vous venez chercher vos quatre cent mille francs, monsieur, interrompit Morinval ; j'attendais votre visite. Vos titres sont là, je vais vous les remettre, et non pas au cours où mon père vous les a achetés jadis, mais au cours de la Bourse d'hier. J'ai fait votre compte ; c'est soixante mille francs que vous y gagnerez.